

RÉSULTATS CLÉS

- Suite à la fermeture des frontières par le gouvernement malien le 26 mars 2020, plusieurs migrants en transit et de retour se sont retrouvés bloqués, dans l'incapacité de poursuivre leur chemin. Selon les informateurs clés (IC) la plupart de ces migrants sont bloqués dans les ghettos tenus par les passeurs, les zones transfrontalières et dans les centres d'accueil. Cependant, malgré la fermeture des frontières, certains IC ont rapporté la persistance de mouvements migratoires transfrontaliers, notamment vers l'Algérie par des points de passage non officiels.
- Plusieurs organisations mènent des activités de prévention auprès des migrants en transit et de retour au Mali vis-à-vis de la crise du COVID-19, notamment de sensibilisation et d'octroi de kits d'hygiène, mais cette réponse cible principalement les centres d'accueil. Par conséquent, **il y a certains groupes de migrants en transit et de retour qui n'ont pas accès à l'assistance malgré leurs besoins importants**. Il s'agit notamment des migrants vivant en dehors des centres d'accueil (soit les migrants nouvellement arrivés, soit les migrants vivant dans les ghettos, estimés comme constituant la majorité des migrants en transit au Mali) et les migrants de retour originaires de certains pays comme la Gambie, le Liberia, la Sierra Léone, l'Éthiopie qui n'ont pas accès au programme d'aide au retour de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).
- Selon les IC, **le principal défi de la réponse est d'apporter une assistance à tous les migrants vulnérables en termes d'abri**, notamment les migrants vivant en dehors des centres d'accueil. Cela est d'autant plus important que la fermeture des centres de transit aux nouveaux migrants par mesure de prévention depuis l'apparition du COVID-19 au Mali a limité l'accès de ces migrants aux services de base (la nourriture, la santé, l'hygiène et la protection). Certains IC ont mentionné une augmentation considérable du nombre de migrants en transit dormant dans les gares routières et les espaces publics, principalement dans la ville de Bamako. Selon les IC, ces migrants en transit et de retour sont très exposés aux risques d'infection au COVID-19 dû à leurs conditions de logement (abris surpeuplés voir pas d'accès au logement), aux nombreux contacts liés à leurs déplacements et leur accès limité aux kits d'hygiène (savon, gel, masques, etc.).
- Pour certains IC, la crise du COVID-19 a aggravé la **vulnérabilité financière** des migrants en raison de la durée de séjour prolongée et du manque de possibilité de travailler, notamment à Bamako. Plusieurs IC ont également souligné l'impact psychologique de la crise du COVID-19 sur les migrants, du fait des restrictions de déplacements et de la peur d'être infecté par le virus. Au niveau des centres d'accueil, les besoins clés identifiés par les IC sont l'accès à la santé, à la nourriture ; aux kits d'hygiène et l'assistance psychosociale. Ces besoins seraient encore plus importants pour les migrants vivant en dehors des centres d'accueil qui n'ont accès à aucune assistance humanitaire.

INTRODUCTION

Le Mali est un pays de forte tradition migratoire, une terre d'émigration, de transit et de destination¹. De par sa position géographique et l'existence de réseaux de passeurs² bien développés, le Mali se situe sur l'une des principales routes empruntées par les candidats à la migration en Afrique de l'Ouest et du Centre³. Il accueille également des flux migratoires de retour en provenance de certains pays d'accueil, principalement d'Algérie⁴. Cependant, selon certaines sources secondaires, les migrants en transit et de retour sont l'un des groupes de personnes les plus vulnérables du pays en raison de leur exposition aux incidents de protection, tels que les extorsions, les vols, les violences physiques et psychologiques, les violences basées sur le genre et les détentions illégales^{5,6}.

L'émergence du COVID-19 dans la région, et plus particulièrement au Mali, ainsi que les mesures de prévention prises par le gouvernement risquent d'exacerber davantage la vulnérabilité et les besoins des migrants et des réfugiés. Depuis que le Mali a annoncé ces deux premiers cas d'infection au COVID-19 le 25 mars 2020⁷, le nombre de cas recensés n'a cessé d'augmenter. Le 6 mai 2020, le pays comptait 631 cas, dont 32 décès et 261 guérisons⁸. Pour contenir la propagation du virus, le gouvernement a adopté diverses mesures préventives : la suspension des vols commerciaux en provenance des pays touchés ; la fermeture des frontières terrestres ; la fermeture des écoles et la suspension de tous les regroupements publics ; la mise en place d'un état d'urgence sanitaire et d'un couvre-feu de 21h à 5h du matin⁹. Certaines mesures de prévention comme la fermeture des frontières ont eu comme impact immédiat une restriction des flux migratoires.

Cependant, le gouvernement et les acteurs humanitaires manquent d'informations sur les besoins humanitaires résultant de cette crise sanitaire et des mesures préventives parmi les migrants en transit et de retour et la réponse en cours. Cette note d'information, rédigée par REACH, présente les résultats d'une évaluation rapide de la situation humanitaire des flux migratoires mixtes affectées par le COVID-19 et les mesures de prévention adoptées par le gouvernement au Mali. Cette évaluation se focalise plus particulièrement sur les migrants en transit et de retour¹⁰. Les flux de réfugiés et de déplacés internes ne font pas partie du cadre de cette évaluation.

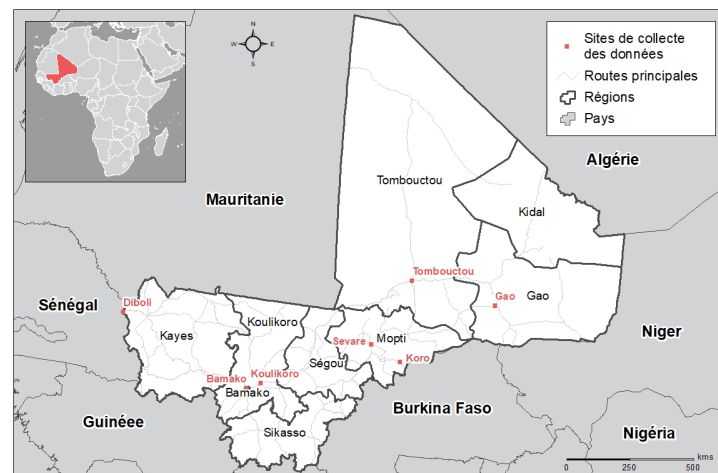
METHODOLOGIE

Cette évaluation rapide menée du 23 au 29 avril 2020 s'est basée principalement sur la revue de données secondaires et sur 20 entretiens semi-structurés avec des IC. Les IC ont été choisis en fonction de leur expertise dans le domaine de la migration et de leur connaissance du contexte humanitaire national et local. Les organisations et les structures impliquées dans l'évaluation sont entre autres : le Cluster Protection, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), le Danish Refugee Council (DRC), la Croix Rouge Malienne, l'Association Malienne pour la Survie au Sahel (AMSS), l'Association Stop-Sahel, Ministère des Maliens de l'Extérieur, la protection civile (deux postes frontaliers), les centres d'accueil : Direy-Ben, Maison de Migrant, Association des Refoulés d'Afrique Centrale (ARACEM), Association Victimes de l'Emigration Retournés (VER), Foyer des Camerounais, le Centre d'accueil de

ENDA-Mali. Les IC ont été sélectionnés dans sept localités du pays, à savoir : Bamako, Diboli (Kayes), Kouremali (Koulikoro), Sévaré, Koro, Gao, Tombouctou.

Les entretiens ont été menés par téléphone et par internet (envoi de questionnaires par courrier électronique). L'examen des données secondaires a concerné des sources officielles et les rapports des organisations humanitaires qui sont disponibles sur les sites internet. Les résultats doivent être considérés comme indicatifs plutôt que représentatifs, fournissant un aperçu général de la situation et des besoins humanitaires des migrants en transit et de retour.

Carte 1: sites de collecte des données



CONTEXTE

IMPACT DE LA CRISE SUR LES MIGRANTS

Tous les IC ont indiqué que la crise du COVID-19 et les mesures préventives prises par le gouvernement affectent beaucoup les migrants en transit et de retour au Mali. Les impacts principaux soulignés par les IC sont les suivants :

La fermeture des frontières

Suite à la fermeture des frontières le 26 mars 2020, plusieurs migrants en transit et de retour se sont retrouvés bloqués, dans l'incapacité de se déplacer davantage. Cependant, malgré la fermeture des frontières, quatre IC ont rapporté la persistance de mouvements migratoires transfrontaliers avec l'Algérie. Selon ces IC, les migrants entrent par des points de passage non officiels avec le soutien des passeurs. Toutefois, le nombre de départs vers l'Algérie a considérablement diminué en cette période à cause des risques sécuritaires et de la crainte des migrants d'être contaminés par le virus.

Au cours de cette évaluation, les IC ont indiqué les lieux suivants (liste non-exhaustive) où les migrants sont bloqués, ainsi que des estimations de leur nombre :

- **Dans les centres de transit** : 211 migrants de transit bloqués, y compris des femmes et des mineurs, dans 9 centres de transit,

dont 172 à Bamako (répartis dans 5 centres), 14 à Sévaré (1 centre) et 25 à Gao (3 centres). Selon les responsables des centres d'accueil et de transit, la majorité de ces migrants devait retourner dans leurs pays d'origine à travers le programme de retour volontaire de l'OIM qui a été suspendu temporairement à cause de l'émergence du virus.

- **Dans les zones frontalières** : Selon l'OIM, au début avril, 75 migrants saisonniers de nationalité nigérienne en partance dans leur pays se sont retrouvés bloqués dans la zone tampon¹¹ entre la frontière du Mali et du Burkina Faso au niveau d'Heremakono dans la région de Sikasso¹². Le 24 avril 2020, l'OIM a également rapporté le cas de 22 migrants bloqués au niveau du point d'entrée de Gogui dans la région de Kayes, situé à la frontière entre le Mali et la Mauritanie¹³.
- **Dans les ghettos, dans les villes de transit** : Deux IC ont rapporté que plusieurs migrants en transit, à destination notamment de l'Algérie, étaient bloqués dans les ghettos des passeurs à Bamako, Sévaré, Gao et Tombouctou. Cependant, selon un IC, il est très difficile de connaître le nombre exact de ces migrants étant donné que la plupart de ces ghettos ne sont

pas accessibles aux humanitaires et que les migrants qui y habitent évitent tout contact avec des personnes extérieures sur instruction de leurs passeurs. Par exemple, sur plus de 30 ghettos à Tombouctou, seuls 15 sont accessibles aux organisations humanitaires¹⁴.

La suspension de certaines activités d'assistance

Suite à la découverte de cas de COVID-19 au Mali, certaines organisations humanitaires ont réduit ou suspendu certaines activités d'assistance et de protection à l'endroit de ces migrants. Cela limite l'accès des migrants aux services de base, comme le logement, la nourriture, la santé, l'hygiène et la protection. La plupart des centres d'accueil et de transit ont notamment cessé d'accueillir de nouveaux migrants¹⁵. Par conséquent, trois IC ont mentionné une augmentation considérable du nombre de migrants en transit dormant dans les gares routières et les espaces publics, principalement dans la ville de Bamako, dont par exemple, 400 migrants nigériens de transit sans abri selon leur ambassade à Bamako fin avril.

Impact financier et psychologique

Certains IC ont indiqué que la crise du COVID-19 a exacerbé la vulnérabilité financière des migrants en raison de la durée de séjour prolongée et du manque de possibilité de travailler à cause de la fermeture de certaines entreprises. Cela est notamment le cas à Bamako où beaucoup de migrants font des petits travaux afin d'avoir des moyens de subsistance ou les ressources financières nécessaires pour continuer leur chemin¹⁶.

Enfin, plusieurs IC ont également souligné l'impact psychologique de la crise du COVID-19 sur les migrants, du fait des restrictions de déplacements et de la peur d'être infecté par le virus.

LES FACTEURS AGGRAVANTS

Le premier facteur aggravant de la crise du COVID-19 sur les migrants en transit et de retour au Mali est la vulnérabilité préexistante de ces migrants. Comme susmentionné, bien avant cette crise, ils étaient considérés comme l'un des groupes les plus vulnérables au Mali en raison de leur précarité économique et des incidents de protection auxquels ils font face¹⁷.

Selon les IC, les migrants font également face à des difficultés accrues pour respecter les mesures préventives contre la propagation du COVID-19, notamment les mesures de distanciation sociale et d'hygiène vu leurs conditions de logement (abris surpeuplés voir pas d'accès au logement), des nombreux contacts liés à leurs déplacements ; et leur accès limité aux produits d'hygiène (savon, gel, masques), notamment à cause de leur vulnérabilité financière. Ces difficultés sont couplées à un manque d'information et de sensibilisation des migrants sur les gestes barrières à adopter, notamment les migrants logés hors des centres d'accueil.

Enfin, les migrants en transit et de retour doivent faire face à une méfiance accrue de la population hôte – elle-même touchée par la crise –, qui, d'après les IC, est moins apte et/ou prête à les aider, notamment en matière d'abri et d'emploi. Cette méfiance viserait notamment les migrants anglophones.

“Des centaines de migrants sont entrain de venir à Bamako en provenance de l'Algérie, mais les centres sont fermés, il n'y a pas d'endroits pour les accueillir. Certains se débrouillent avec leurs amis et compatriotes dans la ville, d'autres n'ont aucune solution, on voit le stress dans leur visage.”

- IC d'une ONG à Bamako

Profil des migrants et groupes vulnérables

Les migrants exposés à la crise du COVID-19 au Mali sont pour la plupart originaires de la Guinée Conakry et du Nigeria, mais également dans une moindre mesure du Mali, du Sénégal, de la Sierra Léone, de la Gambie, du Benin, du Burkina Faso, du Cameroun et du Niger. La plupart de ces migrants sont des hommes âgés de 20 à 30 ans, mais on recense également des femmes et des mineurs¹⁸.

Selon plusieurs IC, les migrants les plus touchés par la crise du COVID-19 sont les migrants nouvellement arrivés en transit au Mali, à cause de leur accès limité à l'assistance suite à la fermeture des centres de transit aux nouveaux migrants. La plupart des IC ont également rapporté que les femmes et les enfants sont plus vulnérables dans la mesure où les femmes sont davantage exposées aux risques d'exploitation sexuelle et les enfants sont plus sensibles à l'insécurité alimentaire et aux maladies. Certains IC ont aussi indiqué que les migrants malades ou ayant des handicaps (physiques et/ou mentaux) et les migrants n'ayant pas de documentation font également partie des groupes vulnérables.

Localités où les migrants sont le plus exposés à la crise

Selon les IC, les migrants les plus vulnérables sont identifiés dans la ville de Bamako et sur les axes routiers au centre et au nord: Sévaré, Douentza, Gao et Tombouctou. Ces localités sont des lieux de transit pour accéder à l'Algérie, la Libye, la Mauritanie, le Maroc et à l'Europe via le Maroc et la Libye.

Les zones frontalières sont aussi des endroits où les migrants sont actuellement exposés aux conséquences de cette crise, mais dans une mesure plus limitée vu la fermeture des frontières. C'est surtout au niveau des frontières avec l'Algérie que les migrants sont exposés aux incidents de protection et aux risques d'infection en raison de la persistance de mouvements informels des migrants avec l'aide de passeurs et de certains groupes armés, selon les IC.

RÉPONSE HUMANITAIRE ET LACUNES

Mesures de prévention du gouvernement

Suite à l'émergence du COVID-19, le Mali a élaboré un plan d'action pour la prévention et la réponse à la maladie d'un coût de 3 372 417 000 FCFA¹⁹, articulé autour de la prévention et de la prise en charge.

En termes de coordination, deux comités ont été mis en place par le gouvernement : la cellule de coordination centrale et le comité de crise pour la gestion des épidémies COVID-19 et de la fièvre hémorragique Crimée Congo²⁰. Les mesures de prévention comprennent :

- **Des mesures de communication** : la diffusion de messages de sensibilisation sur les radios et les télévisions ; la mise en place d'un dispositif d'information et de sensibilisation des usagers à travers les écrans de télévision à l'aéroport ; la tenue de points de presse²¹.
- **Des mesures de prévention dans les points d'entrée** : en ce qui concerne les points aériens, les aéroports de Bamako Senou, de Kayes et de Mopti ont été identifiés comme des points d'entrée potentiels à risque élevé, bien que seuls celui de Bamako dispose d'un site d'isolement équipé²². Par rapport aux points terrestres, 15 cordons sanitaires²³ ont été réactivés au niveau des frontières avec la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Sénégal, le Burkina Faso et la Mauritanie.
- **Des mesures de prévention et de contrôle des infections** : elles concernent entre autres la désinfection des domiciles des cas confirmés ; la poursuite du traitement des lieux publics ; la poursuite des activités de formation des formateurs sur la prévention et le contrôle de l'infection dans le contexte COVID-19 ; la poursuite de la distribution de masques de protection individuelle.
- **La prise en charge des cas** : ils existent trois centres de prise en charge des cas de COVID-19 et quatre centres de dépistage, tous opérationnels à Bamako.²⁴

Réponse humanitaire apportée aux migrants

Les acteurs humanitaires impliqués sont principalement les agences des Nations Unis, certaines organisations internationales et locales comme l'OIM, le HCR, DRC, la Croix Rouge Danoise, la Croix Rouge Malienne et certaines organisations locales qui disposent des centres d'accueil et de transit pour les migrants.

Selon les IC, la réponse apportée par ces acteurs est concentrée dans les centres d'accueil et de transit des migrants et concerne principalement des activités de sensibilisation et la distribution de kits d'hygiène (masques, gants, gels, etc.). De plus, les centres d'accueil ont prolongé la durée de séjour des migrants déjà accueillis avant la crise et continuent de leur apporter une assistance en termes de logement, de nourriture, de santé et de biens non alimentaires. Certains IC ont rapporté que des mesures telles que le lavage de main au savon et la vérification de la température sont appliquées au niveau de la plupart des centres d'accueil et de transit à Bamako, Sévaré et Gao.

Selon les IC, les interventions combinées des acteurs humanitaires et du gouvernement ont contribué à la prise de conscience des populations locales et des migrants sur la réalité de la maladie et ont permis de réduire le risque de sa propagation. Néanmoins, l'évaluation a mis en évidence des lacunes importantes dans la réponse apportée aux migrants en transit et de retour.

Lacunes dans la réponse

Selon les IC, le principal défi de la réponse est d'apporter une assistance à tous les migrants vulnérables en termes d'abri. Cela est d'autant plus important qu'il impacte certains de leurs autres besoins, notamment l'accès à la nourriture, à la santé, à l'hygiène et aux biens non alimentaires²⁵. Cependant, les organisations apportent une réponse conformément à leur mandat et à des critères de ciblage définis et **certaines catégories de migrants ne remplissent pas, selon les IC, les conditions nécessaires pour bénéficier de l'assistance, malgré leurs besoins importants**, notamment :

- **Les migrants en transit et de retour vivant en dehors des centres d'accueil**, vu que la réponse cible principalement les centres d'accueil et de transit ;
- **Les migrants de retour** originaires de la Gambie, du Liberia, de la Sierra Leone et de l'Ethiopie etc., qui n'ont pas accès au programme d'aide au retour de l'OIM.

De plus, dans les centres d'accueil et de transit, les lacunes suivantes ont été identifiées :

- Certains IC ont suggéré de renforcer la **sécurité alimentaire et l'hygiène** dans les centres de transit et autres habitations accessibles aux migrants ;
- Il y a également un besoin accru **d'assistance psychosociale** pour les migrants en transit bloqués dans les centres d'accueil, dont certains développent de plus en plus des symptômes d'instabilité psychologique (stress, impatience, anxiété etc.).

“Les interventions ne répondent pas entièrement aux besoins, elles contribuent quand même à les atténuer. Il y a la limitation dans le mandat (chaque organisation a un cahier de charge) ; les acteurs humanitaires sont obligés de se protéger eux même avant de protéger les migrants - toutes les organisations internationales ont fermé leurs bureaux.”

- IC d'une ONG à Gao

“Vu que la plupart des migrants sont logés dans les maisons de passeurs où les mesures d'hygiène ne sont pas respectées il y a un grand risque de propagation de virus dans ce milieu.”

- IC d'une ONG à Tombouctou

BESOINS HUMANITAIRES RÉSULTANTS DE LA CRISE

LES PRIORITÉS CLÉS

Selon les IC, les besoins prioritaires des migrants vis-à-vis de la crise du COVID-19 sont l'accès aux abris, à la nourriture, à la santé et à l'hygiène, et à la protection. Bien que les migrants de transit et de retour au Mali faisaient déjà face à ces besoins bien avant cette crise²⁶, il faut noter que ces besoins ont été exacerbés par les mesures de prévention au COVID-19.



Abri

L'évaluation a mis en évidence l'accès limité des migrants de transit au logement dans plusieurs localités de transit. La grande majorité des IC (18/20) ont souligné que l'accès aux abris est l'un des besoins prioritaires des migrants. Comme susmentionné, de nombreux migrants nouvellement arrivés n'ont pas pu être accueillis dans les centres d'accueil et de transit, notamment à Bamako et à Sévaré, alors que d'autres localités où des migrants seraient bloqués, telles que Tombouctou, n'ont pas de centres d'accueil. La méfiance accrue de la population non-déplacée représente une barrière additionnelle pour l'accès des migrants au logement, étant donné que celle-ci est moins disposée à accueillir chez elle des migrants étrangers, perçus comme des potentiels porteurs du virus.

Enfin, avec le prolongement de leur séjour, de nombreux migrants en transit logés dans les ghettos ont de plus en plus de mal à supporter leurs frais de logement, qui varient entre 2 500 à 5 000 FCFA²⁷ par nuitée à Bamako, selon les IC. Par conséquent, plusieurs migrants seraient obligés de solliciter l'aide de leurs familles pour payer leur logement.



Santé et hygiène

Un total de 17 IC sur 20 a indiqué que l'accès aux soins de santé et d'hygiène est l'un des besoins clés des migrants en transit et de retour. Selon certains IC, les migrants sont exposés à des **risques élevés d'infection** au COVID-19 parce qu'ils se déplacent malgré les restrictions de mouvements, qu'ils sont souvent en groupe, et/ou en contact avec de nombreuses personnes tout en ayant un accès limité aux mesures de prévention vis-à-vis du COVID-19, notamment les kits d'hygiène et sanitaires (savons, eau de javel, gel hydroalcoolique, masques, gants). Certains IC ont souligné des difficultés pour les migrants à respecter certaines mesures barrières comme la distanciation physique, notamment dans les ghettos, dans les gares routières et même dans certains centres de transit.

Les migrants en transit et de retour ont également un accès limité aux soins de santé. En effet, dans certaines localités de transit et d'accueil des migrants, il n'y a pas de structures sanitaires adéquates pour faire face à la crise du COVID-19, les centres de dépistage et de prise en charge des cas étant tous centralisés à Bamako²⁸. De plus, selon un IC, certains migrants évitent de fréquenter les structures sanitaires en cette période par crainte de contamination d'où la nécessité de mettre en place des infirmeries dans les centres de transit pour la prise en charge des petites pathologies comme la fièvre ou le paludisme.

Enfin, il y a également un besoin important en termes de sensibilisation des migrants sur les gestes barrières, notamment dans les ghettos et dans les gares routières, étant donné que certains migrants peuvent ne pas comprendre les messages véhiculés par les médias nationaux, notamment en raison d'une barrière linguistique²⁹.



Nourriture

Les trois-quarts (15 sur 20) des IC ont indiqué l'accès à la nourriture comme un besoin prioritaire des migrants face à la crise du COVID-19. Selon eux, plusieurs migrants de transit et de retour vivant hors des centres d'accueil et de transit sont exposés à des risques élevés d'insécurité alimentaire, notamment en raison de la détérioration de leur situation économique. Par exemple, les migrants logés dans les ghettos devraient payer une cotisation allant de 500 à 2 500 FCFA pour avoir de la nourriture, un coût difficile à supporter en plus des frais de logement. En outre, un IC a souligné qu'il y a un risque élevé pour certains migrants de faire recours à la mendicité pour survivre dans les centres urbains.



Protection

En cette période où la plupart des efforts sont concentrés sur les aspects d'hygiène et de santé, certains IC ont souligné l'important de continuer les programmes de protection des migrants. Il a également été indiqué que les restrictions de mouvements aggravent les risques de violation de droits des migrants, notamment de violences basées sur le genre, d'extorsion et d'autres abus. Les migrants les plus exposés à ces incidents de protections seraient les migrants logés hors des centres d'accueil, notamment à Bamako, Mopti, Gao et Tombouctou et les migrants qui continuent d'entrer en Algérie par des points de passage non officiels.

De plus, huit IC ont indiqué qu'il y a un besoin important en termes d'assistance psychosociale envers les migrants en cette période de crise. Comme susmentionné, plusieurs migrants bloqués souffrent psychologiquement dû au fait qu'ils ne peuvent pas poursuivre leur chemin, par peur d'être contaminés et des inquiétudes par rapport à leurs familles restées dans leur pays d'origine.

“Avant la crise, les migrants étaient déjà stigmatisés, mais la situation actuelle a aggravé cette stigmatisation parce qu'on pense qu'ils viennent avec le virus, dans les quartiers les gens évitent les migrants. Ici nos voisins se plaignent chaque fois, souvent ils vont jusqu'à informer nos partenaires que les migrants les dérangent.”

- IC d'une ONG à Bamako

LES CONTRAINTES HUMANITAIRES

Selon plusieurs IC, le **manque d'accès humanitaire** constitue l'une des principales contraintes à la protection des migrants vis-à-vis du COVID-19. Suite à la propagation du virus et la mise en place de mesures préventives, les organisations humanitaires ont dû réduire leurs interventions sur le terrain et la plupart des centres de transit ont fermé leurs portes aux nouveaux migrants, qui continuent néanmoins d'arriver.

Les organisations humanitaires manquent également de **ressources** pour apporter une réponse rapide et efficace, d'après certains IC. Cette crise n'avait pas été prise en compte dans les programmes et projets de protection des migrants, d'où la nécessité de réorienter les projets en cours afin qu'ils puissent répondre aux besoins humanitaires qui en découlent. Certaines sources secondaires soulignent également un **manque important de coopération** dans le domaine de l'assistance aux migrants au Mali, malgré l'existence de multiples acteurs formels³⁰. Le manque de synergie entre les organisations conduit à des mécanismes de coordination parfois inefficaces³¹.

De plus, certains IC ont indiqué que le pays **manque de dispositifs sanitaires adéquats** pour prévenir et gérer efficacement cette pandémie. Les lacunes identifiées par les autorités sanitaires sont : l'insuffisance dans l'identification des contacts ; la gestion du confinement des personnes qui ont été en contact avec des malades du COVID-19 ; la décentralisation des tests dans les régions ; le manque de matériels, de kits et d'équipements de protection et de prise en charge du COVID-19 dans toutes les régions et la faible continuité des soins de santé primaire dans le contexte actuel³².

Notes

1. Ministère des Maliens de l'Extérieur, Politique Nationale de Migration du Mali, septembre 2014.
2. Il s'agit des trafiquants qui organisent les déplacements des migrants à l'intérieur et à l'extérieur.
3. OIM, Mali_ Rapport sur la mobilité suivi des flux de populations, analyse d'enquêtes individuelles réalisées d'octobre à décembre 2019 aux points de suivi des flux, février 2020
4. Ibid.
5. Croix Rouge Danoise et Samuel Hall, Migration needs' assessment in Mali, novembre 2018
6. DRC, Rapport de monitoring des migrations mixtes Protéger les personnes en mouvement de Bamako à Gao, 2019
7. Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), Mali : COVID-19 Rapport de situation #2, 9 avril 2020
8. Ministère de Santé, Rapport n°43 de situation COVID-19 au Mali, 6 mai 2020

9. Communiqué de la session extraordinaire du conseil supérieur de la défense nationale du 17 mars 2020

10. Dans le cadre de cette évaluation, les migrants en transit sont définis comme les ressortissants de pays tiers de passage au Mali avec l'intention de poursuivre leur chemin vers d'autres pays de destination pour des raisons économiques ou dans le but de retourner dans leurs pays d'origine. Il s'agit notamment de migrants qui n'ont pas dans comme objectif de s'installer au Mali de façon durable. Quant aux migrants de retour, ils sont définis dans le cadre de cette évaluation comme des migrants qui arrivent sur le territoire du pays dans le but de retourner dans leur pays d'origine, leur lieu de départ ou de résidence habituelle après avoir séjourné dans un autre pays pour des raisons économiques. La migration de retour peut être volontaire ou forcée, elle inclut le rapatriement librement consenti.

11. C'est une zone qui sépare les deux territoires (Mali et Burkina Faso), où les mouvements des populations sont surveillés par les forces de l'ordre des deux pays frontaliers.

12. OIM, Rapport #1 Suivi des urgences_Covid-19, Région de Sikasso, Heremakono, 4 avril 2020

13. OIM, Rapport #1 Suivi des urgences_Covid-19, Région de Kayes, Gogui, 24 avril 2020

14. Entretien avec un IC

15. Un centre d'accueil et de transit est un centre humanitaire qui offre un hébergement temporaire aux migrants en transit en situation de vulnérabilité pour une durée de trois jours dans les conditions normales, mais ça peut aller au-delà. En plus de l'hébergement, la plupart de ces centres d'accueil et de transit au Mali offrent une assistance aux migrants en matière de nourriture, de santé, de biens alimentaires et parfois d'assistance psychosociale.

16. Entretien avec les IC

17. Croix Rouge Danoise et Samuel Hall. «Migration Needs' assessment in Mali ». 11/2018 ; DRC, Rapport de monitoring des migrations mixtes Protéger les personnes en mouvement de Bamako à Gao 2019; Entretien avec les IC

18. Entretien avec les IC; OIM – Mali, Rapport sur la mobilité, suivi des flux de populations, Analyse d'enquêtes individuelles réalisées d'octobre à décembre 2019 aux points de suivi des flux, février 2020

19. Ministère de la santé, Plan d'Actions pour la Prévention et la Réponse à la Maladie à COVID-19 (COVID-19), mars 2020; 2 500 FCFA équivaut à 3,81 euros et 5 000 FCFA équivaut à 7,62 euros (cours euro/franc CFA – BCEAO), 2 mai 2020

20. Ibid.

21. Ibid.

22. Ibid.

23. Ce sont des dispositifs sanitaires de surveillance mis en place au niveau des frontières

24. Entretien avec les IC

25. Certains IC ont suggéré de mettre en place des sites d'isolement pour les nouveaux migrants, ceux qui seront testés négatifs au bout de 14 jours seront accueillis dans les centres de transit.

26. Croix Rouge Danoise et Samuel Hall. « Migration Needs' assessment in Mali ». 27. 2 500 FCFA équivaut à 3,81 euros et 5 000 FCFA équivaut à 7,62 euros (cours euro/franc CFA – BCEAO), 2 mai 2020

28. Entretien avec un IC

29. Entretien avec les IC

30. Croix Rouge Danoise et Samuel Hall. «Migration Needs' assessment in Mali». 11/2018

31. Ibid.

32. Ministère de Santé, Rapport N°43 de Situation Covid-19 au Mali, 6 mai 2020

A PROPOS DE LA RÉPONSE REACH AU COVID-19

En tant qu'initiative déployée dans de nombreux pays vulnérables et touchés par des crises, REACH est profondément préoccupé par les effets dévastateurs que la pandémie de COVID-19 pourrait avoir sur les millions de personnes affectées que nous cherchons à aider. Ainsi, REACH est actuellement en train d'étendre son champ d'action programmatique pour répondre à cette pandémie en identifiant des pistes concrètes permettant d'informer les interventions humanitaires dans les pays où nous sommes actifs. Un fil d'information dédié [sur notre site internet](#) reprend toutes les informations relatives à la réponse de REACH au COVID-19. Veuillez contacter geneva@impact-initiatives.org pour de plus amples informations.